



Divorce et renouvellement de titre de séjour

Par **hyndra**, le **26/06/2012** à **16:58**

Bonjour à tous!

Voilà, je suis en France depuis 2007, je suis arrivée pour des études en Management. En 2009 j'ai rencontré mon mari puis on s'est marié en 2010, on a eu une petite fille en 2011 et j'ai créé une entreprise individuelle la même année aujourd'hui elle ne marche plus très bien et donc j'ai RDV avec la chambre de commerce pour faire une cessation d'activité. Mon mari et moi on va divorcer, comme je serai au chômage puisque je vais cloturer mon entreprise j'ai peur que mon mari obtienne la garde de ma fille est-ce possible? Elle aura un an le 13 juillet... Et moi vais pouvoir renouveler mon titre de séjour vie privée vie familiale? J'ai vraiment très peur car ma fille et moi on ne s'est jamais séparé, enfin elle va à la crèche mais je parle plus d'une séparation longue du genre dormir chez lui alors même qu'il ne s'en occupe pas... Depuis sa naissance j'ai tout fait, un juge peut-il lui accorder le droit de garde alors même que ce n'est encore qu'un bébé???? Merci de bien vouloir prendre de votre temps pour me répondre.